

Rapport de gestion / Commentaires sur les comptes arrêtés au 31/12/2004 – Exercice comptable du 01/01/2004 au 31/12/2004.

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver, ci-joint, le compte de résultat 2004 (du 01/01/2004 au 31/12/2004) et le bilan actif/passif au 31/12/2004. Le total de l'actif est de 14.389,97 € et le résultat d'exploitation présente une marge d'autofinancement positive de 6.832,37 €.

1. Actif

Nous retrouvons :

- 1) L'acquisition du terrain au Burkina Faso (1.679,39 €) (secteur 6 à Pô).
Le terrain n'a fait l'objet (conformément au droit comptable) d'aucun amortissement.
- 2) Le bâtiment scolaire construit sur le terrain. La valeur de ce bâtiment est celle de l'acquisition des travaux (6.412,21 €).
- 3) Le bâtiment a fait l'objet d'un amortissement comptable (en 20 ans)
- 4) Du mobilier d'équipement pour le bâtiment (bureaux, tableaux, bancs de cours, bibliothèques, étagères ...) construit par un artisan local pour 1.259,54 €. Ce mobilier a fait l'objet d'un amortissement en 10 ans.
- 5) Une créance sur un parrain de 360,00 € (créance payée à l'ONG début 2005)
- 6) Nous retrouvons ensuite le solde des valeurs disponibles (comptes en Belgique et au Burkina) pour un montant de 5.125,39 €

2. Passif

Nous retrouvons dans les fonds propres la somme du résultat au 31/12/2003 (5.577,60 €) du résultat 2004, pour un montant total de 6.832,37 €

Nous retrouvons dans les dettes une avance (sans intérêt) de 2.000,00 EUR faite par un administrateur pour financer les travaux de construction au Burkina. Cette avance a été remboursée en janvier 2005.

3. Compte de résultat

Les recettes s'élèvent pour 2004 à 14.220,00 €, qui se répartissent comme suit :

Recettes des parrainages : 5.940,00 €

Recettes de dons privés : 191,00 €

Recettes événements/Actions (souper, concert, marché, action jouets...) : 2.802,00 €

Subvention publique (BLC 2 années de subsides) : 5.287,00 €

Les dépenses s'élèvent pour 2004 à (attention, il y a aussi le bâtiment et le mobilier à l'actif !)
:

- a) 5.586,70 € pour les dépenses (au Burkina) liées aux parrainages (inscriptions scolaires, fournitures scolaires, alimentation, cours de rattrapage, frais médicaux, coordination locale)
- b) 1.089,00 € pour les frais généraux en Belgique. Il s'agit exclusivement des frais d'une personne sous statut A.L.E. qui coordonne le volet administratif en Belgique.
- c) Les autres dépenses sont des frais de banques et frais de change (transfert € en Francs CFA) + les amortissements sur bâtiment et mobilier

Le résultat entre les recettes et les dépenses est positif (+ 6.832,37 €). Ce résultat a permis de financer le solde de la construction du centre parascolaire au Burkina que nous retrouvons à l'actif.

Serge THIRY,
trésorier. / le 25/04/2005